

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

M. Blaikie: Je n'ai jamais parlé de la Suède.

M. Evans: Je pourrais alors choisir n'importe quel autre pays socialiste de son choix et montrer quelle est l'attitude et le moral . . .

M. Blaikie: Allez en Suède si vous voulez, moi je veux ériger le socialisme canadien.

M. Evans: . . . des jeunes dans ces pays où le gouvernement leur dit d'aller exercer leur indépendance ailleurs parce qu'il sait mieux qu'eux ce qu'il convient de faire. Le député, là-bas, monsieur l'Orateur, est tellement à l'extrême gauche que je crois qu'il boucle la boucle et rejoint presque l'autre extrême, la droite fasciste.

Des voix: Oh, oh!

M. Evans: La deuxième partie du programme général, me semble-t-il, est venue après que le premier ministre eut préparé le terrain. Dès la rentrée parlementaire, le ministre des Finances a présenté son exposé financier pour faire état des réalités économiques actuelles, pour réorienter le plus de fonds possible des programmes moins pressants vers d'autres qui le sont davantage. Dans la conjoncture actuelle, nous devons sûrement accorder la priorité absolue au règlement du problème du chômage et à la création d'emplois grâce à la stimulation du secteur privé. Sa déclaration a fait disparaître les incertitudes entourant beaucoup d'autres questions en souffrance et, ce faisant, a modifié les politiques qui ont été appliquées ou proposées à la lumière des consultations que le ministre des Finances actuel et son prédécesseur ont eues avec tous les secteurs de l'économie. Il a fallu tenir compte de l'excellent travail effectué par mes collègues membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques en septembre, lorsqu'ils ont étudié les projets de loi sur l'impôt sur le revenu. Le ministre des Finances a pris certaines mesures très osées pour éliminer l'incertitude entourant ces questions en souffrance afin de pouvoir repartir du bon pied et prendre des mesures très positives.

Maintenant, monsieur l'Orateur, le processus se poursuit avec notre congrès de la semaine prochaine et la tenue de consultations permanentes avec les syndicats, le secteur privé et les particuliers. Il faut espérer que tous les députés feront des recommandations concrètes et positives lors de débats comme celui d'aujourd'hui, et le tout finira par un discours du Trône qui établira le type de politique et d'orientation future que le gouvernement entend proposer au pays. Toutes ces mesures, monsieur l'Orateur, seront mises en pratique au moment du dépôt du prochain budget, soit au début du printemps, selon le ministre. Ainsi, c'est un processus en quatre étapes. Le premier ministre a fait tout d'abord un bref exposé de la situation, puis le ministre des Finances a présenté son exposé budgétaire; le discours du Trône donnera de nouvelles orientations et enfin le budget permettra de mettre en œuvre la nouvelle politique. Tel est le processus dans lequel nous sommes engagés.

• (1600)

Si vous le permettez, monsieur l'Orateur, je poursuivrai lundi, car il est 4 heures.

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Corbin): A l'ordre! Comme il est 16 heures, la Chambre abordera maintenant l'étude des mesures d'initiative parlementaire dans l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir bills publics, avis de motion et bills privés.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—BILLS PUBLICS

[Français]

Du consentement unanime, tous les ordres précédant le n° 411 sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LE PORT DE GUNDERSON SLOUGH

MESURE CONCERNANT LA TRANSMISSION DE L'ADMINISTRATION DE CERTAINS TERRAINS

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord) propose: Que le bill C-611, tendant à transmettre au ministre des Pêches et des Océans, en vertu de la loi sur les ports de pêche et de plaisance, l'administration de certains terrains situés au lieu dit Gunderson Slough et actuellement administrés par la Commission de port du Fraser, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des pêches et des forêts.

—Monsieur l'Orateur, je pense qu'on peut dire qu'en adoptant cette mesure on ne changerait pas beaucoup le cours des événements. Les tribunes ne regorgent pas de spectateurs avides d'assister à son adoption. On peut dire également que les députés ne se sont pas précipités eux non plus.

Il reste que si la mesure n'est pas d'un très grand intérêt national, elle a sûrement une grande importance locale. Elle a beaucoup d'importance aux yeux de certaines de pêcheurs habitant la région avoisinante de Gunderson Slough qui est un port d'hiver. Non seulement est-ce un port d'hiver, mais il y a toutes sortes d'entreprises qui assurent des services aux pêcheurs.

Le bill n'est pas une mesure radicale. Il ne cherche pas à dépouiller le gouvernement d'un pouvoir quelconque. Pas plus qu'il ne cherche à dénoncer celui-ci ou à l'influencer en aucune façon. On demande simplement que l'administration d'une petite industrie soit transférée d'un ministère à un autre, en chargeant le ministre des Pêches et des Océans des responsabilités qu'assumait jusqu'ici la Commission de port du Fraser.